

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
18 juin 2026**

Présidence : M. Thomas McMullin

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité portant sur l'exercice 2025 entendu le rapport de la commission de gestion, entendu les observations du rapport de la Commission de gestion, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

Article 1 : **d'adopter** la gestion de l'année

Article 2 : **de donner décharge** à la Municipalité pour sa gestion 2025

Ainsi délibéré en séance du 18 juin 2026.

Le Président :



Thomas McMullin



La secrétaire :



Laetitia Jaccard Gaspar